SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON
FIERTÉ ET PROSPÉRITÉ

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL MENSUEL

Le Valériennois

960, chemin de Milton, Saint-Valérien-de-Milton, QC J0H 2B0 • www.st-valerien-de-milton.qc.ca • Tél.: 450 549-2463

VOLUME 14 – NUMÉRO 05

MAI 2021

Du 1er au 7 juin

Semaine québécoise des personnes handicapées

(détails en page 12)

TABLE DES MATIÈRES

Votre conseil municipal 2
Mot du maire 2
Votre équipe municipale 2
Comment soumettre vos articles 2
Adresses et lien utiles 3
Calendrier mensuel 3
Procès-verbal du 3 mai 4-5
Informations municipales 6
Environnement 6
Bibliothèque..... 7
Notre histoire 8-9
Portrait de gens de chez nous 10-11
Parrainage civique 12
Régie intermunicipale 13
Loisirs 13
Services scolaires 14
SPAD 14
MCR des Maskoutains 15-17
Concertation maskoutaine 18
Sécurité publique 19
Publicité 19-20

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Daniel Paquette

CONSEILLER #1

Luc Tétreault

CONSEILLER #2

Rémi Tétreault

CONSEILLÈRE #3

Sophie Côté

CONSEILLÈRE #4

Huguette Benoit

CONSEILLER #5

Serge Ménard

CONSEILLER #6

Sylvain Laplante

Conception et impression:
Les Publications Municipales Inc.
1 (877) 553-1955

MOT DU MAIRE

Parlons du pont Paré sur le 10e Rang. Il y a quelques personnes qui m'ont interrogé sur le pont Paré alors je vais vous faire un résumé des rencontres. Depuis le 30 janvier 2018, plusieurs rencontres ont eu lieu en personne ou en visioconférence avec des responsables du Ministère des transports, Direction générale de la Montérégie.

En décembre 2020, discussion avec l'ingénieur qui est chargé du projet qui m'explique que suite à des expertises, les culées du pont ne sont pas adéquates et doivent être refaites. Le dossier a été présenté au comité de décisions et approuvé par ce dernier. Les étapes à suivre sont les suivantes:

- réunion de démarrage
- préliminaire plan et devis
- servitude de travail pour les terrains
- plans et devis
- appel d'offres

En février 2021, une nouvelle discussion avec la chargée de projet mentionne que le projet est considéré comme un dossier prioritaire et n'est plus classé patrimonial. Toutefois le ministère insiste pour garder le cachet patrimonial. Il propose de faire un projet pilote en utilisant de nouveaux boulons dont la résistance serait supérieure. Par contre nous sommes à l'étape préliminaire des plans et devis et le projet sera devancé et prévu pour la construction en 2025.

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Caroline Lamothe
Directrice générale

Eric Sergerie
Adjoint administratif et responsable des loisirs

Maryse Viens
Secrétaire comptable

Sylvain Laplante
Directeur et chef pompier

Daniel Gélinas
Responsable voirie et travaux publics

Loran Smolkin
Inspectrice en urbanisme

HEURES D'OUVERTURE:
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES

«Le Valériennois» est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATIONS: (450) 549-2463

ADRESSES ET LIENS UTILES

ADRESSES À RETENIR :

BUREAU MUNICIPAL
960 Chemin-de-Milton
Saint-Valérien-de-Miton (Québec)
Téléphone : 450-549-2463
Courriel : administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet :
www.st-valerien-de-milton.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE
1384 Principale
Téléphone : 450-549-2058

BIBLIOTHÈQUE
1384 rue Principale
Téléphone : 450-549-2895

PAROISSE DE SAINT-VALÉRIEN
1375 rue Principale
Téléphone : 450-549-2332

ÉCOLE SAINT-PIERRE
1370 rue St-Pierre
Téléphone : 450-773-1922

BUREAU DE POSTE
1000 rue de l'Hôtel de ville
Téléphone : 450-549-2517

DÉPUTÉ PROVINCIAL :
ANDRÉ LAMONTAGNE
Drummondville : 819-474-7770
Acton Vale : 450-546-3251
Courriel :
andré.lamontagne.john@assnat.qc.ca

DÉPUTÉ FÉDÉRAL :
SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY
Saint-Hyacinthe : 450-771-0505
Courriel :
simon-pierre.savard-tremblay@parl.qc.ca

LIENS D'INTÉRÊT :

TÉLÉPHONE & INTERNET
Sogetel : 1 866 764-3835
www.sogetel.com
Maskatel : 450-250-5050
1-877-627-5283
www.maskatel.ca

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD)
1605, rue Janelle
Drummondville (Québec) J2C 5S5
Téléphone : 819-472-5700
Télécopieur : 819-472-1770
Sans frais : 1-855-472-5700
Courriel : info@spad.ca

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS
Téléphone : 450-774-2350

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE
Téléphone : 450-773-8401

MRC DES MASKOUTAINS
Général : 450-774-3141
Service d'évaluation : 450-774-3143
Service développement économique : 450-773-4232
Programme de rénovation : 450-774-3159
Patrimoine : 450-774-5026
Cours d'eau : 450-774-3129
Transport adapté : 450-774-8810
Transport collectif : 450-774-3173

CALENDRIER MENSUEL

JUIN 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
24 JUIN FÊTE NATIONALE **BUREAU MUNICIPAL FERMÉ**		1	2	3 Résidus domestiques	4 Matières organiques	5
6	7 **Séance du Conseil municipal à huis clos**	8	9	10 Matières recyclables	11 Matières organiques	12
13	14	15	16	17 Résidus domestiques	18 Matières organiques	19
20 **FÊTE DES PÈRES**	21	22	23	24 Matières recyclables	25 Matières organiques	26
27	28	29	30	31 Résidus domestiques		

PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI

Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-valerien-de-milton.qc.ca sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 08H30 à 12H00 et de 12H30 à 16H00.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, tenue le 3 mai 2021.

En raison de la pandémie et des conditions sanitaires, la séance ordinaire du conseil s'est déroulée à huis clos. L'enregistrement des délibérations est disponible sur le site internet.

- Adoption de l'ordre du jour du 3 mai 2021
- Adoption des procès-verbaux de la session ordinaire du 12 avril 2021.

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

- Le conseil approuve les salaires payés au montant 34 513.90$, les comptes payés au montant de 179 156.76$ et autoriser les paiements des comptes à payer présentés ce 28 février 2021 au montant de 76 870.52$.
- Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.
- Le conseil désire acquérir une excavatrice par crédit-bail, réparti sur 84 mois, a un taux d'intérêt de 3.95% et avec l'option d'achat a une valeur résiduelle de 1$. Le financement par crédit-bail est accordé à la compagnie CNH Capital pour un montant total de 179 881$ et d'accepter la cédule d'amortissement.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Conformément à l'article 86.7 de la *Loi sur la Commission municipale*, la Commission municipale du Québec, plus précisément la Vice-présidence à la vérification, a transmis à la municipalité ainsi qu'à tous les élus la version définitive du rapport d'audit de conformité portant sur la formation en éthique et en déontologie des membres du conseil municipal. Conformément à l'article 86.8 de la *Loi sur la Commission municipale*, le dépôt le rapport d'audit portant sur la formation en éthique et en déontologie des membres du conseil municipal a été fait lors de la séance.
- En mémoire d'Aurore Gagnon, « l'enfant martyr », et du centième anniversaire de son décès, et des autres victimes. Les municipalités sont des gouvernements de proximité, et que de ce fait, il est important qu'elles posent des gestes afin de favoriser et promouvoir la protection des enfants, gestes qui contribueront à faire cesser ces événements tragiques et inacceptables dus à la négligence et à la maltraitance à l'égard des enfants. La municipalité de Fortierville lance l'appel à toutes les municipalités du Québec afin qu'elles adhèrent au mouvement et aux valeurs de bienveillance et qu'elles s'engagent envers la protection des enfants en adoptant la *Charte municipale pour la protection de l'enfant*. Le conseil adopte la *Charte municipale pour la protection de l'enfant*.
- Le conseil proclame la journée du 15 juin 2021 comme étant la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées afin de sensibiliser la population de la MRC des Maskoutains. Les élus et la population de la MRC des Maskoutains sont invités à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance.
- Le conseil proclame la semaine du 10 au 16 mai 2021 *Semaine québécoise des familles*, sous le thème *Être là pour les familles.*
- Le conseil proclamer le 17 mai 2021 *Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie et de hisser le drapeau arc-en-ciel le 17 mai 2021, à l'extérieur du bureau municipal.*
- Le conseil autorise l'inscription de la directrice générale à La grande Webdiffusion gestion municipale qui aura lieu du 15 au 17 juin 2021 au coût de 399$ taxes en plus.
- Le conseil mandate Me Christian Daviau notaire, pour la rédaction et la signature afin d'établir la servitude de passage pour l'installation, l'entretien et la réparation d'un bassin de rétention pour les lots touchés.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

- Le conseil autorise l'achat l'achat de cinq (5) paire de botte au coût d'environ 500$ la paire taxes en plus.
- Le conseil autorise l'achat de trois (3) habits de combat de remplacement ainsi que cinq (5) habits de combat pour les nouveaux pompiers.
- Le conseil autorise l'achat de diverses pièces afin de créer une machine qui servira aux tests annuels des boyaux. Le coût des pièces est d'environ 1 000$ taxes en plus.
- Le conseil autorise l'achat suivant :
  - Cinq (5) boyaux 1 ¾'' au cout d'environ 256$ chacun;
  - Cinq (5) boyaux 2 ½'' au coût d'environ 340$ chacun
- Le conseil mandate la firme Fusion Expert à procéder à l'analyse de la structure de la Caserne incendie de Saint-Valérien-de-Milton.

TRANSPORT ROUTIER

- Le conseil mandate Excavation Réal Couture pour le nettoyage des fossés et l'entretien des ponceaux du Petit 11e Rang, chemin de l'école et le chemin Roxton et d'autoriser les dépenses pour un montant maximal de 35 000$ et ce, tel que budgété pour l'année 2021.
- Le conseil demande au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains, la confection des plans et devis pour le remplacement du ponceau sur le rang Bernier. Les élus autorisent la directrice générale a demandé des soumissions de gré à gré pour lesdits travaux.

HYGIÈNE DU MILIEU

- Le conseil nomme l'inspecteur des rives de la MRC des Maskoutains pour appliquer les dispositions contenues au Règlement d'urbanisme 2006-22, remplaçant le

règlement d'urbanisme 2006-10 de la municipalité et de l'autoriser à émettre des constats d'infraction.

- Il est résolu à majorité des conseillers de mandater la firme Genexco, au montant de 6 600$ taxes en sus, pour la réalisation d'une étude d'avant-projet, afin d'évaluer les coûts pour desservir projet de raccordement des minimaisons vers le site d'assainissement de la municipalité.

  Madame Huguette Benoît conseillère demande le vote

  POUR : Messieurs Luc Tétreault, Rémi Tétreault, Serge Ménard et Sylvain Laplante.

  CONTRE : Mesdames Sophie Côté et Huguette Benoît.

URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE, COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

LOISIRS, CENTRE RÉCRÉATIF, PARC, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE

- Le conseil d'accepter le plan de la section Jeux d'eau au Parc mon repos et ce, tel que déposé par la compagnie J.C. Ostrowski.
- À la suite d'une demande de subvention, la Municipalité a reçu une aide financière de 25 000$ au Programme Nouveaux Horizon Aînés, pour l'aménagement d'un parc multigénérationnel au Parc mon repos : Circuit d'entrainement et l'achat de nouveaux bancs, table d'échecs, bancs pour le terrain de pétanque et luminaires :

- Le conseil accepte la proposition de Martech au coût de 3 065.75$ taxes en sus, pour l'achat de pancarte du circuit d'entrainement en plein air
- Le conseil accepte la proposition de Patio Drummond au coût de 16 260.00$ taxes en sus, pour l'achat du mobilier urbain:

- À la suite d'une demande de subvention, la Municipalité a reçu une aide financière de 18 000$, du programme Fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains pour l'aménagement d'une piste cyclable/piétonnière sur la rue de la Fabrique. Le conseil mandate la directrice générale à demander des soumissions de gré à gré pour ledit projet.
- À la suite d'une aide financière de 4 442.40$, liée à la légalisation du cannabis, le conseil accepte la proposition de Satellite, au coût de 3 000.00$ taxes en sus.

AVIS DE MOTION ET ADOPTION RÈGLEMENT

- Madame Sophie Côté, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil le Règlement numéro 2021-194 modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle numéro 2018-154 sera présenté pour adoption. L'objet de ce règlement est de modifier les règles relatives à l'achat local pour prévoir des règles visant à favoriser les biens et services québécois et les fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

  Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, un projet du règlement numéro 2021-194 est déposé en conseil.

RÈGLEMENT(S) – ADOPTION AVEC OU SANS DISPENSE DE LECTURE

Aucun point à l'ordre du jour

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil.

17 MAI - JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'HOMOPHOBIE, LA TRANSPHOBIE ET LA BIPHOBIE.

Parce que chaque citoyen et citoyenne mérite le respect, peu importe sont orientation sexuelle, la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton est fière de se joindre à la MRC des Maskoutains, ainsi qu'à plus d'une centaine de municipalités à travers le Québec et de hisser le drapeau arc-en-ciel pour souligner la journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.

L'homophobie, la transphobie et la biphobie sont des formes de discrimination au même titre que toute autre discrimination et il est important de sensibiliser la population de tous les milieux pour lutter contre elle.

Pour cette raison, la municipalité convie les citoyens et citoyennes des de son territoire à faire comme elle et démontrer leur appui aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transidentitaires en soulignant la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

SAINT-VALERIEN-DE-MILTON ADOPTÉ LA CHARTE MUNICIPALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE.

Le conseil municipal a adopté la Charte municipale pour la protection de l'enfant et s'engage à mettre en place des actions pour accroître le sentiment de sécurité des enfants dans les lieux publics; favoriser la mise en place de lieux protecteurs ou de processus d'accueil et d'intervention; reconnaître ceux-ci en tant que citoyens à part entière; favoriser la mise en place d'espaces de consultation accessibles et adaptés aux jeunes de tous âges; informer les citoyens des signes de maltraitance pour les sensibiliser à exercer un rôle de vigilance; publiciser régulièrement la liste des ressources sur le territoire offrant des services aux familles et aux enfants; soutenir les initiatives du milieu contribuant au développement et à l'épanouissement des jeunes; valoriser le vivre-ensemble et l'entraide, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.

PETIT RAPPEL CONCERNANT LA COLLECTE À TROIS VOIES

Votre bac doit être placé, la journée prévue selon sa couleur, en bordure du chemin, avant 7 heures le matin et jusqu'à 7 heures le soir, afin d'être vidangé par le camionneur de Services Environnementaux Richelieu (SER). Si votre bac n'est pas vidangé la journée prévue, vous pouvez téléphoner au bureau municipal et nous ferons un suivi avec la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains afin que la situation soit corrigée.

Lorsqu'un de vos bacs est endommagé lors de la vidange hebdomadaire, par les pinces du camion ou lors du dépôt du bac sur le sol par exemple, veuillez contacter le plus tôt possible le bureau municipal. Nous contacterons la Régie Intermunicipale afin que le bac brisé, peu importe sa couleur, soit réparé.

Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton
450-549-2463 poste 1

RESPECT DES INFRASTRUCTURE ET VANDALISME

Dans les prochains mois du nouveau mobilier urbains et de nouvelle infrastructure seront ajouter à nos parcs. C'est ajout ont été possible à la suite de subvention et embellirons notre belle municipalité.

Pour pouvoir conserver notre mobilier urbains et nos infrastructures en bon état, il est de la responsabilité de chaque citoyen et citoyennes d'y faire attention et de ne pas hésiter à dénoncer des actes de vandalisme dont ils ont été témoins.

De plus il est de la responsabilité des parents de sensibilisé leurs enfants au respect du biens collectif.

Ensemble améliorons nos espaces verts et aider à les conserver en bon états.

ENVIRONNEMENT

POSITIONNEMENT DES BACS

Vos bacs de matières résiduelles doivent être disposés à l'extrémité de votre stationnement et non sur le trottoir ou dans la rue/piste cyclable afin de libérer la voie. N'oubliez pas que les camions de collectes sont munis d'un bras mécanique pouvant se déployer jusqu'à 9 pieds, donc tout à fait en mesure d'aller chercher votre bac.

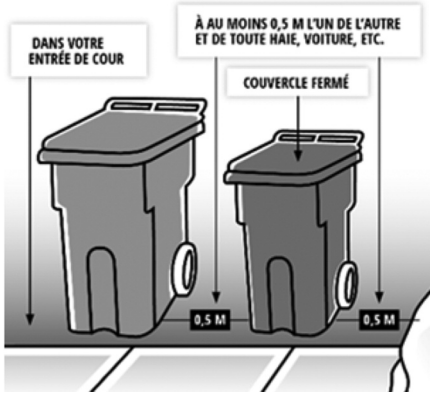

NE JAMAIS PLACER VOS BACS SUR LE TROTTOIR OU DANS LA RUE. CELA PEUT NUIRE À LA COLLECTE ET À LA CIRCULATION.

Bibliothèque de Saint-Valérien

960 chemin de Milton
450-549-2895 (Boîte vocale)

Bonjour,

Voici les nouveautés de mai 2021. Nous sommes toujours en zone rouge, quelques mesures sont nécessaires afin de vous recevoir en toute sécurité. Donc, vous entrez par la porte du salon A'Line, actionnez notre sonnette (bibliothèque) et nous vous ouvrirons. La désinfection des mains et le masque sont obligatoires dans la bibliothèque, maximum de 5 personnes à la fois.

Abonnez-vous à notre facebook (bibliothèque municipale de St-Valérien de Milton) pour être informés des heures d'ouverture ainsi que la liste des nouveautés.

Nous prenons toujours vos dons de livres. Déposez-les dans la chute de livres ou téléphonez-nous avant afin que nous soyons présentes. Merci et tous vos dons servent à l'achat de nouveaux livres pour votre bibliothèque..

Notre chute de livres est maintenant déménagée. Si vous ne pouvez pas venir aux heures d'ouverture, SVP déposez vos retours dans la chute **dans un sac** pour éviter de les endommagés.

Merci de votre bonne collaboration en cette période exceptionnelle.

Line Labonté, responsable de la bibliothèque

Aucun frais pour devenir membre si vous demeurez à Saint-Valérien.

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi de 15h00 à 16h30
et de 18h30 à 20h00
Jeudi de 18h30 à 20h00
Samedi de 9h30 à 11h30

Prêt maximum : 5 livres
Durée du prêt : 3 semaines
Amende : 0.25¢ / document / jour ouvert

LIVRES JEUNESSE :

- La doudou aime les bisous — Claudia Larochelle
- T'choupi à la ferme — Thierry Courtin
- Petit manchot a froid — Valérie Gagné
- Les alliés de Spider-Man — Ivan Pachon
- Véhicules tout-puissants — Valérie Ménard
- Un amour de chiot — Caroline Jayne Church
- Es-tu là, petit hibou? — Sam Taplin
- En vacances Les bonnes manières — Arianna Candell
- Les justiciers verts Ninja Turtles — alérie Ménard
- Le corbeau et le renard — Samia Herrera
- Histoire de jouets 2 — Valérie Ménard
- Caillou et son chat — Joceline Sanschagrin
- Scoup, héros du jour! Bob le Bricoleur — Diane Redmond
- Dessine-moi une équipe! — Robert Munsch
- Bon Bain, mon petit ourson chéri! — Alain M. Bergeron
- Un dragon n'est pas un poisson! — Jean E.Pendziwol
- L'école des microbes — Maude-Iris Hamelin-Ouellette
- Le trésor de Jacob — Lucie Papineau
- La fée des bonbons — Anique Poitras
- La grande évasion Opération G-Force — Sarah Nathan
- Un étrange voyage — Ann Rocard
- Maman a raison Bob l'éponge — Sarah Wilson
- Aventure en Amazonie Les énigmes de la science — Dan Green
- Mon grand livre des Bébés animaux
- Le corps Mes carnets aux questions — Professeur Génius
- Les aventures de la Terre — Danielle Robichaud
- Les devoirs, c'est malade! Les histoires de Mini-Jean et Mini-Bulle! — Alex A.
- Les Pétillantes vacances de Koka Koala — Julie Royer
- Batpoussin contre Catgirlz — Richard Petit
- Lol T.2 Poutine italienne — Marilou Addison
- Ma vie de Limonade Épicée T.4 Ma vie de Gâteau Sec — Elizabeth Baril-Lessard
- Super Chien T.9 Crime et chat-iment — Dav Pilkey
- De l'autre côté Stranger Things T.1 — Jody Houser
- Mortelle Adèle T.1 Tout ça finira mal — Mr. Tan

LIVRES ADOLESCENTS ET ADULTES :

- Ouf, mon cœur! Miss Parfaite T.4 — Dominique Dufort
- Les bouleversements de Clara T.1 Académie des Sources — Sandra Verilli
- Les ailes d'Alexanne T.9 Éire — Anne Robillard
- La chronique des Bridgerton T.2 Anthony — Julia Quinn
- Une nuit en Écosse T3 Une profession dangereuse — Karen Hawkins
- Le temps des chagrins T.2 L'héritage — Nicole Villeneuve
- Les filles du Nightingale T.2 Les sœurs du Nightingale — Donna Douglas
- Rumeurs au bureau — Karine Bergevin
- Veuve de chasse Laurence — Marie-Millie Dessureault
- Atuk elle et nous — Michel Jean
- La vie avant tout T,1 Le destin en marche — Michel Langlois
- C'est arrivé la nuit T.2 Le crépuscule des fauves — Marc Levy
- La pension Caron T.1 Mademoiselle Précile — Jean-Pierre Charland
- Le Bazar du zèbre à pois — Raphaëlle Giordano
- La vie à bout de bras T.3 L'héritage de Maurice — Claude Coulombe
- Une vie parfaite — Danielle Steel
- D'amour et de haine T.1 Quand tout bascule — Sonia Alain
- Place des Érables T.1 Quincaillerie J.A. Picard — Louise Tremblay D'Essiambre
- Dans le secret des voûtes T.1 Le trésor des Augustines — Josée Ouimet
- Flots — Patrick Senécal
- Les oubliés — John Grisham
- Hansel et Gretel Les Contes Interdits — Yvan Godbout
- Le silence des pélicans — J.L. Blanchard
- Séquences mortelles — Michael Connelly
- La fille du quai — Alafair Burke
- Laisse-moi en paix — Clare Mackinthosh
- Un assassin parmi nous — Shari Lapena

DE TRISTES RECORDS

Par Suzanne Normandin

Le dernier article historique portait sur les records d'autrefois : le plus jeune grand-père, la plus jeune mère, les familles nombreuses… Bien évidemment, on ne recense pas que les records joyeux qui font sourire ou étonnent les gens. Il existe aussi des records qui établissent des faits affligeants comme les morts d'enfants ou les décès d'adultes se produisant de façon tragiques et, pire encore, plus d'une fois dans une même famille! On ne parle pas de record pour rien! Pour certains, il ne faudrait pas en parler et laisser dormir nos chers décédés! Vraiment? Ces tristes impairs nous permettent de comprendre et d'apprécier toute l'assistance qu'on a créé au cours des années dans le but de protéger la vie…

Deux semaines avant la fête de Noël de 1964, au centre du village, un incendie de cuisinière fait perdre la vie à deux jeunes enfants. La mère voyant les flammes monter derrière la cuisinière prit sa fillette de 11 mois et sortit, suivi de son autre fils. Toutefois, les deux autres garçonnets âgés de 3 et 5 ans, en panique devant les flammes, montèrent se réfugier dans leur chambre. Dès que la mère eut traversé les enfants chez ses beaux-parents, elle réalisa que les deux autres n'avaient pas suivi. Aidée des voisins, elle tenta d'entrer dans la maison, en vain. Elle se coupa aux mains en brisant des vitres. Lorsque les pompiers d'Upton arrivèrent, ils tentèrent de circonscrire l'incendie car le feu commençait à se répandre aux maisons voisines.

Eusèbe Labrecque et Julienne Lavallée posent avec leur fillette.

Deux autres garçons, âgés de deux et trois ans, perdirent la vie dans l'incendie de la maison familiale au 11e Rang dans les années 1940. Les parents étaient à l'étable et se sont les voisins qui, voyant les flammes dans le ciel, donnèrent l'alarme. J'ai maintes fois entendu cette triste histoire depuis mon enfance et, chaque fois, ce qui me peinait le plus, c'est cette mère qui tenta d'entrer dans la maison pour aller sortir ses petits alors que le brasier faisait rage. Il fallut plusieurs hommes pour arriver à la retenir. Puis, les archives des journaux, maintenant plus accessibles, me donnèrent le récit, la date et les noms des gens, le tout détaillé par le journaliste. Ces mêmes archives me permirent enfin de savoir ce qui s'était réellement passé le 28 décembre 1911 chez François Roy et Exilda Blanchard qui habitaient à deux kilomètres du village. À la paroisse, le registre des sépultures mentionnait que les trois enfants, Alice, Donat et Marie-Bernadette, âgés de cinq ans, quatre ans et un an et demi, périrent « *tous trois brûlés dans l'incendie de la maison paternelle* ». Un article de La Presse, paru le 29 décembre 1911, raconte que la mère de famille avait utilisé du pétrole pour allumer son poêle. « *Le feu se communiqua au dangereux liquide et le bidon qui le contenait fit explosion. Bientôt toute la maison fut en flammes.* » Ses six enfants dormaient. Elle réussit par ses cris à en réveiller trois qui se sauvèrent sans même prendre le temps de s'habiller. Voulant aller porter secours aux trois autres qui dormaient dans une pièce voisine, elle fit plusieurs tentatives mais renonça lorsqu'elle comprit qu'il lui serait impossible d'atteindre la porte. Ses vêtements en feu, elle enfonça une fenêtre pour sortir du brasier dans lequel elle devenait prisonnière. Des voisins aidèrent à éteindre les flammes qui menaçaient de la bruler vive. Gravement coupée à cause de la fenêtre, brulée en plusieurs endroits, elle se trouvait dans un état précaire. La maison fut complètement rasée et on ne trouva dans les décombres que les os des enfants.

Il est tout à fait vrai que les décès par incendie demeurent dramatiques, mais ils sont toutefois la preuve de l'importance d'une brigade de sapeur-pompiers bien formés dans la municipalité. La Loi sur la Sécurité incendie, depuis les années 2000, a de plus établi des normes strictes avec le schéma de couverture de risque. Si certains prétendent parfois que ces incendies mortels n'auraient pas pu être évités, c'est sans compter sur la mise en place par les pompiers de la Brigade de plusieurs mesures préventives. Certes, il est impératif de posséder des détecteurs de fumée, des extincteurs aussi, mais le travail des pompiers est d'aller en amont des accidents et prévenir les risques de sinistres en vérifiant dans les maisons ou dans les écoles les installations des gens et leur capacité à faire face à d'éventuels incidents.

À mon humble avis, se souvenir de ces tristes records, c'est comprendre l'importance de la prévention.

Des décès en cascades

Il est évident que dès que la mort fait des victimes chez les enfants, elle touche encore plus les gens, tout comme les journalistes qui autrefois rapportaient la nouvelle avec des mots crus, sans façon! Dans la section des nouvelles locales du journal *le Courrier du 8 février 1929*, on raconte que « *la mort a fait plusieurs victimes dans la paroisse depuis le commencement de l'année. Elle s'est plu, d'une façon remarquable, à moissonner les jeunes.* » C'est tout dire. Et le journaliste relate la mort de six enfants, en quatre semaines, âgés entre 5 mois

et 11 ans. Une petite recherche dans les registres paroissiaux de cette année-là rapporte 21 décès en tout, dont 16 enfants.

Bien des parents perdaient à l'époque plus d'un enfant lors de période de maladies infectieuses. Certains en perdaient même trois! Ferdinand Chicoine et Flavie Campbell virent mourir trois de leurs enfants de la scarlatine en moins de trois semaines : Marie-Léona et Antoine-Albéric, 4 ans et 10 ans, décédaient le premier avril 1913 tandis que leur sœur Anna, âgée de 7 ans, rendait l'âme 17 jour plus tard. Dans ce même laps de temps, 11 enfants perdaient la vie de la scarlatine. Neuf d'entre eux habitaient le Rang Petit 8 et le 8e Rang. À la petite école numéro 3, située sur le chemin de la Grande Ligne, juste en face du 8e Rang, on battait un record d'absences. L'école finit par fermer ses portes, le temps d'enrayer cette épidémie afin qu'elle ne s'étende pas au reste de la paroisse. Les maisons de ces rangs furent mises en quarantaine. Henri Laplante et Anna Dubois perdirent deux fils… à 12 heures d'intervalle. On considère aujourd'hui cette maladie comme rare et bénigne et on la dit peu contagieuse.

Courrier de Saint-Hyacinthe, 7 janvier 1914.

En 1885, le Québec connait sa plus grosse épidémie de variole. La variole est extrêmement contagieuse et peut entrainer la cécité, diverses complications et bien souvent la mort. On l'appelle aussi la petite vérole ou encore la picotte puisque c'est une maladie défigurante, tellement qu'autrefois on interdisait les miroirs dans les hôpitaux! On se rappellera qu'en 1885, jusqu'au début de l'année suivante, elle fait plus de 3 164 morts juste à Montréal et près de 6 000 victimes dans tout le Québec. À Saint-Valérien, le nombre de décès augmente au cours de ces deux années mais les prêtres mentionnent rarement les causes de décès sauf, parfois, en cas d'accident. Or, le jeune docteur Auguste Provost, 33 ans, enterre son fils de 14 mois à la fin février et meurt 12 jours plus tard. Encore une fois, les registres font encore état du décès de plus d'un membre d'une même famille dans un court laps de temps. La variole a fait rage de façon incroyable en 1885 mais elle a toujours été présente, de façon cyclique depuis 1832, tout comme les fièvres typhoïdes, la diphtérie et même la gastroentérite qui ravageait des familles à la saison chaude! En 1875, sur les 51 décès de l'année, 38 sont de jeunes enfants de quelques jours à dix ans, peut-on remarquer dans le registre des sépultures. Étonnamment, cette année-là, le prêtre nomme parfois la cause du décès, inscrivant le mot « variole » ou encore « décédé d'une maladie considérée par le médecin comme contagieuse ». Étonnamment, le moment du décès est noté de façon très précise : mort depuis 4 jours, 13 heures, 3 jours… Ils ne sont peut-être pas tous morts de la variole. Cependant, le fait qu'on retrouve plusieurs enfants de la même famille décédés en quelques jours nous permet de croire qu'ils sont morts pour la plupart d'une maladie contagieuse : Napoléon, Joseph et Edmond Labrecque, les trois fils d'Eusèbe âgés de neuf et trois ans, puis 16 mois, décèdent en moins de 60 jours. Joseph et Marie Demers, un et dix ans, meurent dans un intervalle de douze jours. Ainsi, les années 1874 et 1875 détiennent des taux de décès de 54 et 51 annuellement alors qu'au cours des années précédentes, et ce, depuis les débuts de la mission de l'Égypte, on ne franchi jamais le seuil de 34 décès!

Les registres des mariages, baptêmes et sépultures recèlent de ces multiples records, mais il faut une patience incroyable et beaucoup de temps pour relever et comparer tous ces détails. Nous n'irons pas plus avant, un premier survol nous a permis de constater le tout, c'est déjà ça.

La variole de 1885 à Montréal

La grande Histoire raconte que l'épidémie de variole de 1885 de Montréal aurait pu être évitée! Le vaccin antivariolique qui a alors presque 90 ans est efficace partout dans le monde… sauf chez les Canadiens français qui voient les médecins comme des charlatans voulant «empoisonner les enfants »! Le Comité d'hygiène de Montréal tente d'améliorer les conditions sanitaires de la ville, conditions précaires qui nuisent grandement à la santé des habitants. Les gens les plus pauvres, souvent francophones, ne déclarent pas leurs cas de variole et les Anglais les accusent de malpropreté; plus de 90% des varioleux sont francophones. Les fonctionnaires tentent de faire respecter les règles de vaccination et d'isolement mais rencontrent de la résistance. Des émeutes ont lieu. Un débat s'enflamme entre des médecins pro et anti-vaccins… En même temps que la vaccination tente de percer, un journal annonce la fin de la pandémie et un hôpital pour varioleux sort 80% de ses patients pour nettoyer les locaux. En juin, c'est le rejet de la vaccination et une forte remontée de la maladie alors qu'on décide de fêter la Saint-Jean-Baptiste quand même! On parle tellement de la maladie que des étrangers fuient Montréal ou ne s'y arrêtent pas lors de leur voyage. En même temps, un groupe d'hommes d'affaires, craignant pour la réputation de leurs produits, met de la pression sur ses employés qui devront fournir un certificat de vaccination ainsi que leur famille. La foule envahit les rues, lance des pierres…

LA VARIOLE

BULLETIN DES DÉCÈS

Des constables refusent d'aider les officiers sanitaires

Lettre du maire Beaugrand au chef de Police

SERIEUSE EMEUTE A MONTREAL

Actes de violence par la populace

PLUSIEURS COUPS DE FEU TIRES SUR LA POLICE

Les emeutiers mettent le feu a la residence du Dr Laporte

Parution du journal Le Canadien, 27 septembre 1885.

J'ai l'impression de raconter des bribes de l'histoire actuelle…

Fort heureusement, l'épidémie de variole s'estompera au printemps 1886. En plus des milliers de morts partout dans la province, 13 000 autres personnes furent défigurés. Neuf victimes sur dix sont des Canadiens français… pour la plupart des enfants!

Cette horrible maladie contagieuse a été éradiquée de la terre en 1979… grâce à un vaccin!

SERGE MÉNARD, CONSEILLER MUNICIPAL

Par Suzanne Normandin

Serge Ménard a généreusement accepté de discuter de son rôle au sein du conseil municipal.

Serge Ménard

Qu'est-ce qui t'a amené à devenir conseiller?

Le maire Michel Daviau m'a proposé le poste en 2002. On venait de vendre nos vaches laitières pour changer l'orientation de la ferme; j'avais plus de disponibilités. J'ai toujours aimé la politique, et là j'avais l'occasion d'aider ma municipalité. Quand on sent qu'on peut faire une différence, on s'engage à faire avancer les choses. Comme c'était un mandat de deux ans à terminer, ça me permettait d'essayer. Je suis allé en élection, j'ai gagné et deux ans plus tard, j'avais suffisamment apprécié mon expérience pour avoir envie de continuer. Et, de fil en aiguille, je suis toujours là.

J'aime le travail de conseiller; voter des résolutions, réaliser des projets et faire avancer la municipalité dans différents dossiers. Ce sont les conseillers qui décident et le maire tranche en cas d'égalité, mais on doit tous travailler ensemble. Nous sommes six avec des convictions parfois différentes. On doit débattre, mais il est important d'accepter le fait que l'idée des autres peut aussi être très bonne et bonifier le résultat final. Il y a un dicton qui dit : « De la discussion jaillit la lumière ». Nos caucus sont très productifs car on y prend les décisions pour plus tard. Les échanges sont souvent plus fermes. Par exemple, lorsqu'on reçoit un budget pour l'asphaltage des routes, on doit décider où ça va aller pour améliorer notre réseau routier. Nous ne sommes pas toujours du même avis; chacun vient de différents coins de la municipalité. On en discute et l'on tranche parfois par vote.

Je me rappelle que lorsque je siégeais avec Manon Girardin, qui avait d'abord été secrétaire-trésorière, elle nous avait expliqué qu'il fallait asphalter les routes où habitent des citoyens. On a plusieurs bouts de rang en gravier qui connectent d'autres municipalités, mais il n'y a pas de résidents. Il est plus important de mettre notre énergie où les citoyens habitent pour qu'ils en bénéficient. Ayant été à l'administration de la municipalité, Manon avait un regard différent. J'ai beaucoup appris avec elle; elle expliquait bien les choses.

Comment apprend-on le métier de conseiller?

Sur le tas… (Il rit.) Dans les premières années, je recevais de la documentation papier que je devais lire pour me préparer aux rencontres avec les autres membres du conseil. Aujourd'hui, on obtient tout cela par internet. D'ailleurs, le site de la municipalité, www.st-valerien-de-milton.qc.ca, a été entièrement refait par Éric Sergerie, responsable des loisirs. Ça mérite une visite!

Lorsqu'il a pris connaissance des dossiers, le conseiller peut contacter la directrice générale pour différentes questions. Aujourd'hui, c'est Caroline Lamothe qui occupe ce poste. Elle peut nous apporter d'autres informations ou encore des suggestions; elle s'occupe de l'administration mais, surtout, connait très bien le greffe, c'est-à-dire les lois, et ça c'est important car nous sommes un petit gouvernement. (Il sourit.) On doit être bien informé avant de prendre des décisions car ce sont de grosses implications financières, souvent de plus de 200 000 $ et ça peut aller jusqu'à un demi-million.

Dans la municipalité, le directeur général tient un rôle majeur : il apporte le résultat de ce qui se décide au conseil, il est au fait de toutes les résolutions et les applique. De plus, il doit très bien s'entendre avec le maire car ils forment un duo administratif; s'ils se complètent bien, la municipalité prospère bien.

Il importe aussi que ce qui se dit au caucus reste au caucus. Il se discute là plusieurs choses mais il ne sert à rien de les semer partout car elles n'auront peut-être pas lieu. Parfois je rencontre des gens qui me posent des questions et je peux te dire que c'est seulement quand nous sommes rendus aux appels d'offres que je parle. On est certain que le projet va se réaliser quand des budgets ont été votés, mais avant d'arriver là, bien des discussions ont été engagées et il y a des résolutions qui ont dû être votées au conseil.

Est-ce que tu trouves qu'il pourrait y avoir plus de monde aux assemblées municipales?

Il existe des assemblées plus tranquilles, mais il y a des sujets mobilisateurs qui remplissent facilement la salle du conseil. Je me souviens lorsqu'on a décidé d'asphalter le 6e Rang, il y a eu une forte contestation publique. D'un côté, il y avait des gens qui étaient pour et, de l'autre, il y avait tous ceux qui étaient contre. C'est ça la démocratie : les gens peuvent donner leur avis et moi je trouve ça correct. Un coup qu'ils se sont exprimés, même si ça ne va pas comme ils le voulaient, ils peuvent se dire qu'au moins ils ont donné leur point de vue.

C'est évident qu'il y a des citoyens et des citoyennes qui ne sont pas d'accord avec nos décisions. J'ai parfois affaire à des gens mécontents, mais je me défends; j'explique mon point de vue parce que je connais bien les dossiers de ma municipalité. Il y en a où l'on peut statuer plus facilement : c'est noir ou c'est blanc. En revanche, il y a d'autres dossiers, comme celui des bandes riveraines, où c'est plus gris; alors peu importe de quel côté on tranche, on va déplaire. On doit trancher pourtant; on est au conseil pour prendre des décisions, pas pour nos beaux yeux! On travaille pour le bien de l'ensemble, pour que la population en bénéficie.

Nous sommes conseillers et nos patrons sont les citoyens qui paient des taxes; ça en fait beaucoup à qui plaire. C'est pour cette raison qu'on va chercher leur avis. C'est important. On vient d'accoucher d'un plan d'urbanisme parce que le nôtre était vieux et devait être rajeuni. Pour arriver à cela, on a fait un sondage afin de savoir comment les gens voyaient l'avenir de leur municipalité. Par exemple, au village, on a trois grosses entreprises avec Tenco, Normandin et Cusson qui engagent bien du monde, mais on a très peu de places pour loger tous ces gens. Si nous avions plus de blocs d'appartements, plus de monde habiterait chez nous et ferait vivre nos commerces. C'est le genre de choses qui doit faire partie de nos réflexions quand nous sommes au conseil.

Comment est déterminé l'ordre des dossiers?

Par priorité d'abord. Actuellement, c'est le cas de la caserne qui prime parce qu'à la dernière inspection, on a appris que le plancher au-dessus de la réserve d'eau, et sur lequel sont stationnés les camions, est considéré comme très dangereux. La construction date des années 1960 et ce n'est plus sécuritaire du tout. Il va falloir qu'il se passe quelque chose. Ça devient un projet urgent. On va devoir louer des locaux pour entreposer les camions le temps de prendre des décisions pour la suite.

On jase là… qu'est-ce que tu penses du pont Paré fermé depuis 2014?

Mon avis est qu'on devrait en bâtir un neuf. Avec le patrimonial, on doit se poser des questions comme conseiller : quand ça ne coûte pas trop cher pour redonner une jeunesse à une structure, peut-être… mais si l'on dépense des sommes faramineuses pour remettre quelque chose sur pied qui garde son style d'antan, ce n'est pas un peu indécent quand il y a des besoins plus criants dans la municipalité? Suzanne, si tu connais la municipalité, tu sais que ce secteur est très agricole, avec de belles terres et des fermes prospères. Ça prend un pont pour la machinerie agricole de 2021, il faut être réaliste! Je suis agriculteur et je sais combien les agriculteurs contribuent au financement de la municipalité et on va leur donner un pont patrimonial qui les obligera encore à faire des détours incroyables? Les histoires de pont, c'est toujours long et le gouvernement nous remet ça d'une année à l'autre sous prétexte qu'il prépare des plans et devis, et ça ne bouge pas. Le pont du 10, ça fait trop longtemps! Curieusement, notre député est ministre de l'Agriculture et le député de Granby est le ministre des Transports… Il faudrait que ça bouge un peu plus. Certains voudraient organiser une manifestation citoyenne, mais pas en temps de pandémie.

Avec le camping à côté, un pont « ouvert » serait le bienvenu, d'autant plus qu'il s'en vient de bonnes choses pour le camping. C'est un autre dossier à suivre.

Es-tu natif de Saint-Valérien Serge?

J'ai grandi dans le rang du Brûlé, à Saint-Dominique. J'ai connu Martine Lapointe, ma femme, lorsque j'ai fait mes études en agronomie à l'Université Laval. Martine venait de Jonquière et étudiait en nutrition humaine. On s'est installé à Saint-Hyacinthe; elle enseignait au Cégep et moi j'étais agronome au MAPAQ. J'ai toujours aimé la campagne; c'est mon père qui m'a donné le gout du travail de la terre; je le regardais travailler et mauzus qu'il avait l'air d'aimer ce qu'il faisait! Je me disais qu'un jour je voudrais bien faire comme lui. J'ai dit à Martine : « Tu sors un gars de la campagne, mais tu ne sors pas la campagne du gars! » On a commencé à chercher une ferme où s'installer et l'on a trouvé celle-ci.

Es-tu toujours intéressé par la politique dans un proche avenir?

Oui bien sûr! On va être en élections cet automne. Actuellement, j'ai l'idée de me représenter, mais ça peut changer. Six mois c'est long… et c'est court aussi; il peut se passer bien des évènements! On doit y penser sérieusement parce que se réengager pour quatre ans, c'est un contrat moral. Retourner en élection, ça coute des frais à la municipalité.

Il faut une certaine capacité d'adaptation parce que tu peux être élu et travailler avec de nouveaux conseillers ou un nouveau maire qui auront nécessairement des idées différentes ou une autre façon de voir les choses. Le métier de conseiller, c'est vouloir se rendre utile à ses concitoyens. Moi j'aime ça; si je n'avais pas aimé ça, je ne l'aurais pas fait depuis si longtemps. Je vais te faire une confidence; quand tu es au conseil, tu as plus le pouls de ce qui se passe réellement au jour le jour dans la municipalité, ou à peu près, et il s'en vient des bonnes choses à Saint-Valérien. J'aimerais bien participer à la suite encore un peu. (Il sourit.)

Cette rencontre a été pour moi très enrichissante. Au-delà des prises de décisions ou de l'élaboration de politiques, Serge Ménard travaille dans l'intérêt de sa communauté et prend en compte l'intérêt général des concitoyens. Un homme à l'écoute!

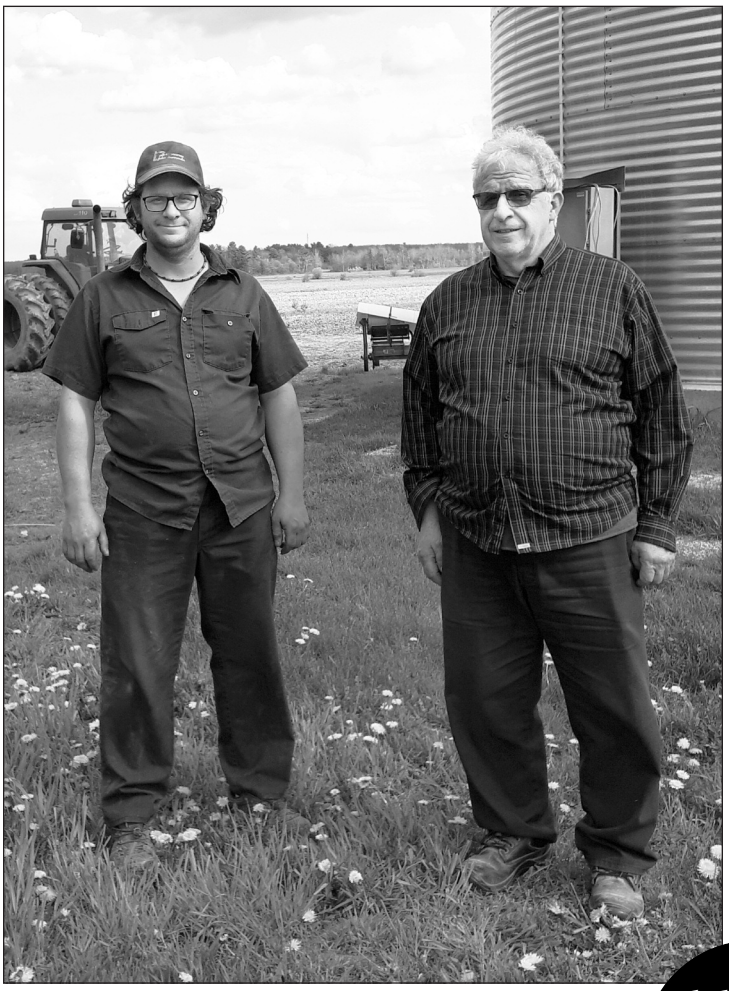

Serge et son fils Guillaume à la ferme.

Du 1er au 7 juin a lieu la Semaine québécoise des personnes handicapées

Tous les gestes posés comptent plus que vous ne l'imaginez, qu'ils soient individuels ou collectifs. Encore aujourd'hui, il faut continuer d'agir pour améliorer la participation sociale des personnes handicapées.

D'ailleurs, la pandémie a engendré un lot de difficultés pour elles et leur famille. Pensons notamment à l'accès à l'information en lien avec leur situation particulière, à l'accès aux services essentiels, à l'accès aux activités socio-professionnelles ou encore à l'isolement vécu. De tels bouleversements peuvent avoir un grand impact chez ces personnes dont le quotidien repose souvent sur une organisation structurée.

La Semaine québécoise des personnes handicapées met en lumière les défis encore présents. Elle souligne les actions à poser pour rendre notre société plus inclusive.

Saisissez toutes les occasions qui se présentent à vous pour réduire les obstacles que les personnes handicapées rencontrent. Vos gestes peuvent aider une personne à s'impliquer dans la société, à être autonome, à prendre sa place et à se sentir bien.

Une société plus inclusive, un geste à la fois, c'est ce que nous souhaitons.

Créateur d'amitié

Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains met en relation de jumelage une personne bénévole et une personne vivant avec une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre de l'autisme afin de briser l'isolement et mener vers l'intégration et la participation sociales. Pour vous impliquer et, vous aussi, devenir créateur d'amitié, contactez le 450-774-8758 ou rendez-vous au parrainagecivique.org

PARRAINAGE CIVIQUE
DES MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

INSCRIVEZ-VOUS !
www.st-valerien-de-milton.qc.ca
450-549-2463 poste 1

ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

SOYEZ REJOIGNABLE RAPIDEMENT PAR VOTRE MUNICIPALITÉ EN CAS D'ALERTE

par CITAM

RÉGIE INTERMUNICIPALE

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER!

COLLECTE DE RDD

(Résidus domestiques dangereux)

- ANTIGELS, LAVE-VITRE, BATTERIES, COMBUSTIBLES, ESSENCE, HUILES USÉES ET FILTRES
- FLUORESCENTS, AMPOULES FLUOCOMPACTES, PILES ET DÉTECTEURS DE FUMÉE
- BONBONNES DE PROPANE
- ENGRAIS, PESTICIDES, POISONS, MÉDICAMENTS ET PRODUITS D'ENTRETIEN DE SPA ET DE PISCINE
- PEINTURES, VERNIS, SOLVANTS, AÉROSOLS, DÉCAPANTS, CIRES, POLIS, RÉCURANTS, NETTOYANTS ET JAVELISANTS
- APPAREILS ÉLECTRONIQUES, ÉLECTRIQUES ET INFORMATIQUES

LIEUX DE COLLECTE:

SAINT-HYACINTHE:
900, avenue Turcot (Stade L.-P.-Gaucher)
le 29 mai et le 11 septembre 2021
de 8 h 30 à 16 h 30

SAINT-JUDE:
940, rue du Centre (Centre communautaire)
le 18 septembre 2021 de 7 h 30 à 11 h 00

ACTON VALE:
1505, 3e Avenue (Centre sportif)
le 18 septembre 2021 de 13 h 00 à 16 h 30

On vous y attend!

La récupération sécuritaire des RDD est une excellente façon de protéger l'environnement!

Pour plus d'informations:
www.riam.quebec
450 774-2350

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

OFFRE D'EMPLOI

Préposé(e) à l'écocentre

- Tu aimes travailler auprès du public
- Tu aimes travailler à l'extérieur
- Tu es disponible les fins de semaine
- Tu es dynamique, autonome et responsable

JOINS-TOI À NOTRE ÉQUIPE!

À L'ÉCOCENTRE DE SAINT-HYACINTHE: 1880, rue Brouillette
OU À L'ÉCOCENTRE D'ACTON VALE: 68, rue Noël-Lecomte

RESPONSABILITÉS

- Accueillir, diriger et informer les utilisateurs
- Surveiller les entrées et sorties
- Évaluer le type et le volume des matières apportées
- Faire respecter les normes de sécurité
- Assurer la propreté des lieux en tout temps

CONDITIONS

- Horaire : samedis et dimanches
- Durée : du 17 avril au 28 novembre 2021
- Salaire : 15,46 $/heure

Envoie ton curriculum vitae à Monsieur Réjean Pion, directeur général, à la *Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains,* par courriel ou par la poste.

dgriam@riam.quebec
2090, rue Cherrier, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8R3
Des questions? 450 774-2350

LOISIRS

CAMP DE JOUR SVR Saint-Valérien-de-Milton

Camp de jour du 28 juin au 20 août 2021

INSCRIPTION SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

www.st-valerien-de-milton.qc.ca

ou par téléphone au

450-549-2463 poste 1

Les attestations d'études collégiales (AEC)

En ces temps de pandémie, un bref retour sur les bancs d'école peut être une solution intéressante à envisager afin de mieux se repositionner sur le marché du travail. Et lorsque l'on parle de courte formation, différentes voies peuvent être privilégiées, dont les attestations d'études collégiales (AEC), que je vous présente aujourd'hui.

Les AEC sont des formations pour adultes de niveau collégial, axées vers l'entrée rapide sur le marché du travail. La différence entre un diplôme d'études collégiales (DEC) et une AEC se trouve principalement dans le cursus scolaire, en regard de la formation de base. En effet, dans les programmes d'AEC, on ne trouve pas cours de base comme la littérature, l'anglais, la philosophie et l'éducation physique. L'horaire peut aussi varier ; les attestations peuvent être offertes à temps plein ou à temps partiel, de jour ou de soir, en présentiel ou à distance. Les collèges s'adaptent aux réalités de la conciliation études-travail-famille des étudiants adultes.

Conditions d'admission

Les institutions collégiales établissent leurs conditions d'admission selon différents critères liés à la formation. Généralement, les candidats doivent détenir au minimum un diplôme d'études secondaires ou son équivalent, soit l'attestation d'équivalence de niveau de scolarité de secondaire (AENS). Une expérience professionnelle liée au domaine d'étude est aussi parfois requise pour l'admission en formation. Les collèges utilisent également l'entrevue dans le processus afin de sélectionner leurs futurs étudiants. Afin de bien préparer votre dossier de demande d'admission, une conseillère des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) peut vous accompagner dans ce processus.

Une référence

Le site Web Mon retour au cégep répertorie toutes les attestations d'études collégiales offertes au Québec. La recherche peut être effectuée en sélectionnant un secteur d'activité, une région, un cégep, ou même, par mots-clés. Je vous invite à aller consulter cette plateforme, une multitude de courtes formations sont offertes pour toute une gamme d'intérêts, du domaine de la santé jusqu'à celui de la conception de jeux vidéo! http://www.monretouraucegep.com/

Un accompagnement avec SARCA mobile

Comme je l'ai mentionné ci-dessus, le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) peut vous offrir les services d'une conseillère en information scolaire et professionnelle gratuitement, directement à votre municipalité. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour en connaître plus sur les services.

Audrey Gatineau
Conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.qc.ca
450 773-8401, poste 6731

Audrey Gatineau Pro

SARCA

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe Québec

SpaD
Société protectrice des animaux de Drummond

La licence est obligatoire.
Point.

C'est un investissement judicieux et une assurance pour votre compagnon.

Nous vivons présentement une période plutôt inhabituelle avec nos animaux de compagnie. Nous avons tous vu dans les derniers mois une recrudescence de la vente d'animaux et de plus en plus de citoyens ont un nouveau compagnon à 4 pattes. Il est important de bien les protéger et de bien les identifier.

La licence est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour bien identifier votre chien ou votre chat. La licence pour chien est obligatoire pour TOUS les chiens de la province de Québec.

Voici quelques faits :

- La licence permet de retracer le propriétaire de l'animal rapidement 24 heures sur 24.
- La licence peut éviter un séjour non nécessaire au refuge de la SPAD (stress pour votre animal et frais pour le propriétaire). En effet, nous contactons le citoyen afin qu'il puisse aller chercher son animal directement chez la personne qu'il l'a trouvé.
- La licence vous permet de respecter la règlementation municipale et la Loi provinciale. Elle stipule notamment que TOUS les propriétaires ou gardiens d'un chien doivent se procurer la licence. Le fait de ne pas avoir la licence pour votre chien peut entrainer une amende de **250$ + les frais.** (alors que, selon la municipalité, la licence ne coûte qu'entre $20 et $30).
- La licence permet aux organismes comme le nôtre d'offrir le service de contrôle animalier, de recevoir les quelques 5000 à 6000 animaux annuellement, leur donner tous les soins, les nourrir, les stériliser et les placer à l'adoption.

Saviez-vous que chaque année la SPAD permet une correspondance avec le propriétaire pour environ 1000 chiens ou chats perdus sans même que l'animal ne se présente au refuge?

Renouvellement des licences 2021

Vous allez recevoir dans les prochains jours votre renouvellement de licence pour l'année 2021. Les propriétaires de tous les chats et chiens enregistrés recevront cet envoi d'ici le 10 avril. Si votre animal n'est pas enregistré, vous être priés de vous rendre sur la page des licences du site afin d'inscrire votre chien ou votre chat. Si vous n'avez pas reçu le renouvellement d'ici le 10 avril, ça veut dire que vous n'êtes pas dans notre registre ou votre changement d'adresse n'a pas été effectué, il sera alors important de visiter notre site afin de vous enregistrer.

La licence pour chien est obligatoire pour TOUS les chiens de la province de Québec.

LICENCE POUR CHATS

La licence pour chat est très importante également. Plusieurs citoyens laissent errer leurs chats dans la ville et ce type de comportement comporte des risques pour votre chats. Un chat sans licences est, dans le folklore québécois, un chat sans propriétaires. Donc, un citoyen pourrait tout simplement décider de le garder comme animal de compagnie. Malheureusement les décès causés par la circulation automobile sont nombreux. La licence ne peut empêcher ce triste évènement mais nous allons pouvoir avertir le propriétaire du chat afin qu'il puisse cesser les recherches.

Plusieurs citoyens ne désirent pas avoir de chat qui se promène librement sur leur terrain et lorsque votre chat a sa licence, ça nous permet de vous en aviser en tout respect. Certaines villes et municipalités dont Drummondville et Saint-Germain de Grantham exigent la licence pour chat.

L'efficacité de la micro-puce prouvée … et complémentaire

La micro-puce est un autre bon moyen pour identifier votre animal et nous vous recommandons fortement de la faire implanter lors de votre prochaine visite chez votre vétérinaire. Par contre c'est seulement une mesure additionnelle et ça ne remplace pas la licence de la SPAD. N'oubliez pas que seulement les cliniques vétérinaires et les refuges animaliers comme la SPAD possèdent un lecteur de micro-puces.

Donc, si votre voisin trouve votre chien, il appellera à la SPAD, nous irons le chercher et c'est seulement à ce moment que nous pourrons lire la micro-puce. Vous allez alors devoir payer les frais de réclamation qui s'appliquent dans un tel cas.

« MON CHAT NE SORT JAMAIS »

On entend souvent cette excuse ou encore : ''mon chien est toujours à la maison''. La majorité des animaux recueillis à la SPAD ce sont sauvés pour la première fois au moment de leur sauvetage.

Voici les principales raisons :

- Laisse ou longe qui casse
- Clôture brisée
- Porte mal fermée
- Peur lors d'un orage
- Les enfants qui ouvrent la barrière

Il ne faut pas oublier, ça peut arriver à tout le monde malgré la plus grande des vigilances.

UNE 8E ÉDITION POUR LES MATINÉES GOURMANDES !

Saint-Hyacinthe, le 27 avril 2021 – Les Matinées gourmandes tiendront une nouvelle édition de **juin à novembre prochain en mode virtuel et physique**. En ce contexte particulier, il était important d'offrir une vitrine aux producteurs et transformateurs de la région et d'en faire profiter les citoyens de façon sécuritaire, tout au long de l'année.

Les marchés physiques auront lieu dans 9 municipalités de la MRC des Maskoutains. Il sera donc possible d'y faire l'achat de produits directement auprès des producteurs ou transformateurs participants. L'organisation s'est adaptée afin d'offrir une expérience qui répond aux besoins des citoyens, en tout respect des recommandations sanitaires émises par le gouvernement.

Le marché en ligne des Matinées gourmandes (www.boutique.matineesgourmandes.com) sera également lancé quelques jours avant la tenue de chaque Matinée gourmande afin que les clients puissent faire leur commande en ligne et venir récupérer le tout sur place aux mêmes dates et heures que les marchés physiques.

CALENDRIER 2021	
SAMEDI 5 JUIN	SAINT-HYACINTHE (Jardin Daniel A.-Séguin)
JEUDI 24 JUIN	SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
SAMEDI 17 JUILLET	SAINTE-MADELEINE
SAMEDI 7 AOÛT	SAINT-JUDE
SAMEDI 28 AOÛT	SAINT-LOUIS
SAMEDI 25 SEPTEMBRE	SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON
SAMEDI 16 OCTOBRE	SAINT-HUGUES
SAMEDI 6 NOVEMBRE	SAINT-BARNABÉ-SUD
SAMEDI 27 NOVEMBRE	SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Inscriptions dès maintenant pour les entreprises agroalimentaires!

Dès maintenant, les producteurs et transformateurs intéressés à participer à cette édition peuvent remplir le formulaire : http://bit.ly/formulaire-matineesgourmandes-2021. En tout temps, il est possible de communiquer avec l'équipe des Matinées gourmandes par courriel à matinees@mrcmaskoutains.qc.ca.

Rappelons que cet événement est rendu possible grâce au Fonds de développement des territoires et au Fonds régions et ruralité de la MRC des Maskoutains.

Tous les détails entourant cette 8e édition sont disponibles sur le site officiel www.matinees-gourmandes.com et sur la page Facebook des Matinées gourmandes et de la MRC des Maskoutains.

Cette année, célébrons nos producteurs et transformateurs de la région !

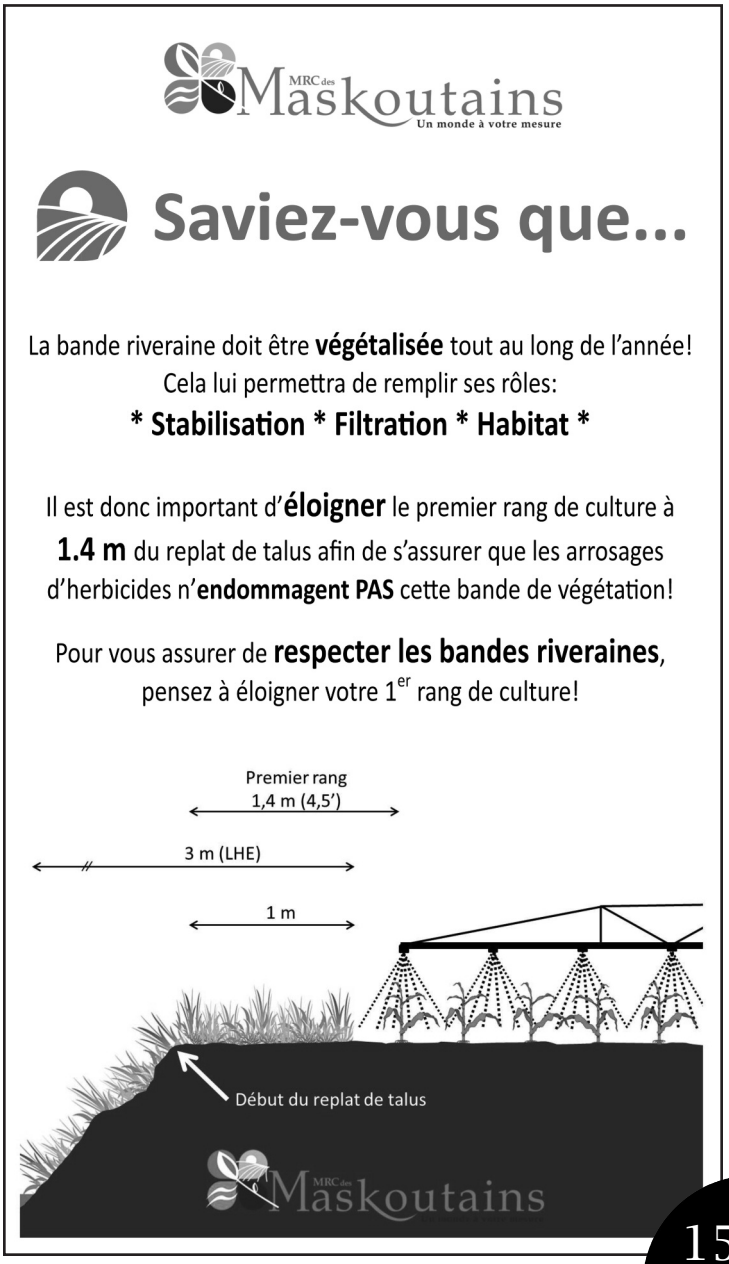

MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

CONSEILS DE PRÉVENTION

SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Mai 2021

Rénovations et système électrique

Le système électrique de nos immeubles est comme notre système sanguin. S'il est mal entretenu ou mal utilisé, il peut causer de bien mauvaises surprises.

Saviez-vous que ?

Saviez-vous qu'en 2019, sur le territoire de la MRC des Maskoutains, il y a eu 30 incendies de bâtiments causés par une défectuosité mécanique ou électrique ou par un défaut de conception, de construction ou d'installation du système électrique ?

Certains d'entre nous prévoient des rénovations, modifications ou ajouts d'appareils sur un circuit électrique, remplacements d'appareils par d'autres plus énergivores ou agrandissement de notre immeuble au cours des prochains mois.

Pour ce faire, nous allons peut-être déplacer ou modifier un circuit électrique : ajoutez des prises, autres appareils, etc.

Si c'est votre cas, voici quelques questions à vous poser :

- Quelle est la capacité du fil qui alimente ce circuit ?
- Est-ce que les fils dans la structure sont endommagés ?
- Est-ce que ce sont des fils :
  - en cuivre avec une enveloppe en Loomex ou nmd-90 ?
  - en cuivre avec une enveloppe en « coton goudronné » ?
  - en aluminium ?
  - éparés et maintenus par des protecteurs en porcelaine ?
- Est-ce que mon panneau de distribution utilise des fusibles ?

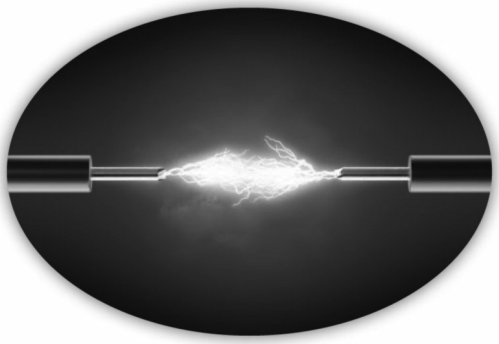

Les fils électriques sont conçus pour laisser circuler une certaine quantité d'énergie. Si vous ajoutez des appareils ou des prises supplémentaires au circuit déjà existant, demandez-vous si le fil pourra supporter cette nouvelle quantité d'énergie.

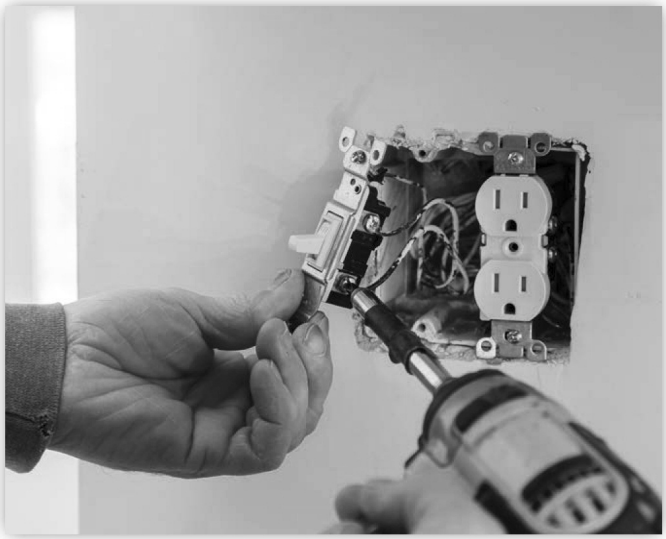

Aussi :

Est-ce que le disjoncteur sera capable de supporter cette nouvelle charge ? Si ce n'est pas le cas, votre première idée s era peut-être d'augmenter la capacité du disjoncteur. **GROSSE ERREUR !**

Si vous augmentez la capacité du disjoncteur, le fil électrique surchauffera et avec le temps, la gaine va s'endommager. Elle pourrait alors causer un court-circuit et mettre le feu à la structure de votre immeuble.

Si vous changez le thermostat de vos plinthes chauffantes, assurez-vous de le remplacer par un autre thermostat ayant la capacité de la ou des plinthes chauffantes qu'il dessert.

Si votre panneau électrique est à fusible, profitez-en pour le remplacer par un panneau utilisant des disjoncteurs. Ils sont plus sécuritaires. Le risque de remplacer le fusible par un autre de calibre supérieur au circuit qu'il dessert sera évité.

Avant de faire vos rénovations et/ou de modifier votre réseau électrique, faites appel à un maître-électricien. C'est le meilleur conseil que nous puissions vous donner !

Bonnes rénovations !

Nous joindre

MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5C6

Pour plus d'informations,
nous vous invitons à nous contacter à :
incendie@mrcmaskoutains.qc.ca
téléphone : 450 774-3134
ou à vous rendre sur le site Internet de la MRC des Maskoutains au :
mrcmaskoutains.qc.ca.

PRÉVENTION INCENDIE MRC des Maskoutains

Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. La bientraitance c'est possible malgré tout!

Chaque année, le 15 juin est souligné par la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. Elle prend tout son sens en cette époque de pandémie qui a fait plusieurs victimes parmi ces personnes qui n'ont jamais été aussi vulnérables.

La maltraitance est une question de santé publique et de droits de la personne. Elle peut prendre différentes formes comme l'âgisme, l'exploitation financière et la fraude, la violence psychologique, la négligence causée par une absence d'action appropriée, la violation des droits, etc.

Soyons les personnes pouvant faire la différence pour contrer la maltraitance.

En tant qu'organismes, citoyennes et citoyens, nous avons une responsabilité envers les aînés qui nous entourent, surtout en ces temps de pandémie. Nous vous invitons à faire des actions de bientraitance, d'être vigilant et à leur écoute pour s'assurer qu'ils et elles soient supportés dans leur quotidien. Nous devons voir ces actions citoyennes comme des mesures de protection envers les aînés.

Il existe aussi la Ligne Aide Abus Aînés (www.aideabusaines.ca). Il s'agit d'une ligne téléphonique (1 888 489-2287) confidentielle d'écoute et de référence spécialisée en matière de maltraitance envers les personnes aînées. Les proches, ainsi que autres personnes, intervenants et professionnels préoccupés par une situation dans laquelle une personne aînée semble subir de la maltraitance peuvent communiquer avec les professionnelles de la Ligne Aide Abus Aîné.

La bientraitance, c'est si simple et c'est possible en quelques gestes :

- Appeler un proche pour prendre de ses nouvelles
- Lui apporter son repas préféré
- Offrir son aide dans ses tâches quotidiennes

La Table de concertation maskoutaine des organismes pour les aînés a été créée en 2002. Elle vise à développer une vision globale des services et des réalités des aînés sur le territoire de la MRC des Maskoutains, à sensibiliser le milieu aux besoins des aînés et à intervenir sur les déterminants sociaux liés à la santé et au bien-être des aînés.

Les membres de la Table de concertation maskoutaine des organismes pour les aînés :

ACEF Montérégie-est
AFEAS Richelieu-Yamaska
Aide Pédagogique aux Adultes et aux Jeunes (APAJ)
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Richelieu-Yamaska
Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) Montérégie
CISSS Montérégie-Est (soutien à domicile)
Comité des usagers Richelieu-Yamaska
Comité Logemen'Mêle
Contact Richelieu-Yamaska
FADOQ – Région Richelieu-Yamaska
Fédération de la famille Richelieu-Yamaska
Jeunes Adultes Gai-e-s (JAG) Organisme LGBT+
La Coopérative aux p'tits soins
Le Phare St-Hyacinthe et régions
Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains
Partenariat de l'est de la Montérégie pour la communauté d'expression anglaise
Regroupement Maskoutain des Utilisateurs du Transport Adapté (RMUTA)
Trait d'Union Montérégien (TUM)

Bénévoles recherchés – Comité pilotage MADA

Dans le cadre du renouvellement des politiques municipalités amies des ainées (MADA), nous sommes à la recherche de personne âgée de 55 ans et plus qui serait intéressé à faire partie du comité pilotage de la politique MADA.

Les personnes intéressées à joindre le comité peuvent contacter M. Éric Sergerie, responsable des loisirs, au 450-549-2463 poste 1.

Comité vie communautaire et loisir

La municipalité est à la recherche de personnes voulant faire partie du comité vie communautaire et loisir. Les membres du comité seront choisis afin d'avoir une représentativité.

Voici une idée des types de personnes recherchées :

- Personne de 55 ans et plus
- Adolescent
- Educatrice en garderie
- Enseignante
- Representente d'organisme communautaire
- Parent

Les personnes intéressées à joindre le comité peuvent contacter M. Éric Sergerie, responsable des loisirs, au 450-549-2463 poste 1.

Entraineurs bénévoles de Deck hockey et soccer recherché

Nous sommes à la recherche de personne voulant donné un coup de main ou même entrainer les équipes de soccer et de Deck hockey pour la saison estival 2021

Les personnes intéressées à joindre le comité peuvent contacter M. Éric Sergerie, responsable des loisirs, au 450-549-2463 poste 1.

SEMAINE DE LA POLICE 2021

« SAVOIR PRÉVENIR, SAVOIR INTERVENIR : LA VIOLENCE CONJUGALE ET LES POLICIERS »

Montréal, le 10 mai 2021 – Chaque année, la Semaine de la police est l'occasion pour les différents corps de police québécois de tenir des événements afin de souligner des réalités du milieu policier et des communautés qu'ils desservent. Cette année, elle se déroule du 9 au 15 mai sous le thème « Savoir prévenir, savoir intervenir : la violence conjugale et les policiers ».

La violence conjugale est depuis longtemps une question sociale majeure, mais le début de l'année 2021 marqué par 10 féminicides, ainsi que le contexte de la pandémie de la COVID-19, nous rappelle plus que jamais que tout doit être mis en oeuvre afin d'enrayer ce fléau.

« Nos policières et nos policiers doivent régulièrement intervenir lors de situations de violence conjugale et familiale. Leurs interventions, en collaboration avec celles d'autres intervenantes et intervenants, ont le pouvoir d'aider ces gens à retrouver un milieu de vie sécuritaire. Le lien de confiance qu'elles et qu'ils établissent auprès des personnes victimes permet à celles-ci de se sentir soutenues. Cela peut avoir un impact positif et considérable pour la suite des choses », souligne la directrice générale par intérim de la Sûreté du Québec, Madame Johanne Beausoleil.

Dans le Mémoire de la Sûreté du Québec dans le cadre des travaux sur la réalité policière, déposé en octobre 2020, l'une des recommandations portait sur la création d'équipes spécialisées et multidisciplinaires dédiées au développement de stratégies d'intervention, au soutien, au conseil et à la formation des patrouilleurs, et ce, afin de les aider à faire face aux problématiques de violence conjugale.

Également en 2020, la Sûreté du Québec a remporté le prix Excellence d'Intersection pour son projet de prévention Géolocalisation et nouvelles technologies : risques élevés pour les victimes de violence conjugale qui comprend divers outils destinés aux services policiers, aux intervenantes en maisons d'hébergement pour femmes et aux victimes de violence.

Aussi, parmi les outils mis à la disposition des membres policiers, soulignons la Stratégie d'intervention proactive en violence conjugale qui constitue une façon innovante d'intervenir, car elle vient renforcer les procédures existantes d'intervention en validant le niveau de sécurité des personnes ayant été ou étant victimes de violence conjugale. Elle permet de prendre connaissance du contexte dans lequel se trouve la personne victime et d'être plus proactif dans l'intervention en contexte de violence conjugale.

« Je salue la décision du gouvernement du Québec qui a consacré un montant de 71 M$ pour mieux accompagner les victimes de violence conjugale et accroître la surveillance des contrevenants, dont 27 M$ sur cinq ans seront octroyés aux corps policiers et aux services correctionnels. Grâce à une partie de ce budget, la Sûreté du Québec embauchera huit ressources supplémentaires dédiées à lutter encore davantage contre ce fléau de violence conjugale », de conclure Madame Johanne Beausoleil.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le fil Twitter et la page Facebook de la Sûreté du Québec tout au long de la Semaine de la police.

Pharmacie Nicolas Borri
Pharmacien-propriétaire
Nicolas Borri,
Pharmacien-Propriétaire
54, St-Patrice
St-Liboire (QC) J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861
Lun. Mar. Vend. 9h30 à 18h00
Mer. Jeu. 9h30 à 20h00
Sam. 9h30 à 17h00
Livraison gratuite
membre affilié à Proxim
www.groupeproxim.ca

Me Christian Daviau
Notaire & conseiller juridique
chdaviau@notarius.net
315, rue Visitation, Upton (Québec) J0H 2E0
Tél. : 450 549 4581 Télec. : 450 549 5698
802, rue Principale, Roxton Pond (Qc) J0E 1Z0
Tél. : 450 777 6030 Télec. : 450 372 3063

MINI-EXCAVATION JULES NORMANDIN INC.
R.B.Q. 8102-4788-59
MARTEAU HYDRAULIQUE
SPÉCIALITÉS
MINI-EXCAVATION
CÂSSAGE DE BÉTON
LAVAGE DE DRAIN DE FONDATION
LAVAGE DE CHAMPS D'ÉPURATION
Réparation de champs d'épuration
Cellulaire: 450-278-2841
Courriel: julesnormandin@hotmail.com
932, CH. MILTON, ST-VALÉRIEN
TÉL. BUR.: 450-549-2841

EXCAVATION Réal COUTURE INC.
DÉNEIGEMENT – TERRASSEMENT
RBQ # 5680-5591-01
Sable - Terre - Pierre - Gravier
Installation de fosses septiques • Champs d'épuration
774, Grande Ligne
Saint-Valérien (Qc)
J0H 2B0
Réal Couture, prop.
Tél.: (450) 549-2320
Cell.: (450) 278-2321

Les services Jérôme Royer inc.

Réalisation et entretien d'aménagements paysagers
Entretien et rénovation résidentielle

Pour la qualité de votre milieu de vie!

www.servicesjeromeroyer.com
jroyer@telupton.com

450 230-2021

RBQ : 5592-0292-01

Villa Mont-Plaisant

Résidence pour personnes aînées

1402, rue Laplante, Saint-Valérien (QC) J0H 2B0
Téléphone: (450) 549-2961

TRAITEUR MD

Maryse Deslandes
Tél. : 450 549.2944
Cell. : 450 230.1574

Service de traiteur
Gâteaux pour toutes occasions
Système de photos comestibles

995 rue du Coteau, Saint-Valérien-de-Milton, Qc J0H 2B0

Excavation Sylvain Plante et Fils Inc.
R.B.Q. 8102-7773-03

217, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V

Sylvain : 450 793-2534 Bur. : 450 793-2535

Gilles Cusson inc.

RENÉ CUSSON
rene@gcusson.ca

- FABRICATION DE CYLINDRES
- SYSTÈME HYDRAULIQUE
- BOYAUX ET RACCORDS
- ATELIER MÉCANIQUE

1391, rue Des Peupliers
Saint-Valérien, QC J0H 2B0
www.gcusson.ca

T. 450 549-2325
F. 450 549-2992

TENCO
SMI · TOR · RPM TECH

Le plus important manufacturier d'équipement de déneigement au Canada

1318 Principale
St-Valérien-de-Milton, QC

www.tenco.ca

Desjardins
Caisse de la Vallée d'Acton

Tél. : 450 546-2715
6 h à minuit, 7/7

Accès D

Siège social
1100, rue Saint-André
Acton Vale (Québec) J0H 1A0
www.desjardins.com/caisse-vallee-acton

Les Publications Municipales
Division de 9252-8223 Québec Inc.

Denis Rheault, président
Courriel: denis@pubmun.com

Concepteurs et imprimeurs de votre journal

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955

www.pubmun.com